



Flash Infos

Direction Technique Nationale

N° 138

Décembre 2017

Sommaire

Haut Niveau

HAUT NIVEAU

Championnat du Monde Tir en Salle	1
Tir FITA - Arc à Poulies	1
Surveillance médicale réglementaire	2
Animation du PPF	2-3
Projet de Performance Fédéral	3
Modes de sélection	3

VIE SPORTIVE

ETAF News	4-5
Filière par équipe de clubs	5

DEVELOPPEMENT

Label Clubs Citoyens	6
Service Civique	6

AGENDA DE LA D.T.N.	7
---------------------	---

Mode de sélection pour le Championnat du Monde de tir en salle

Comme indiqué dans le mode de sélection consultable sur le site internet de la Fédération (« Haut niveau »/« Equipes de France »/« Modalités de sélection »), les archers souhaitant prendre part au processus de sélection pour le Championnat du Monde de tir en salle (Yankton du 14 au 19 février 2018) doivent impérativement, **avant le 4 janvier 2018**, faire acte de candidature auprès de Anne RECULET (a.reculet@ffta.fr) en indiquant la catégorie dans laquelle ils souhaitent concourir, le tout accompagné d'une copie numérisée de leur passeport dont la date de validité est au moins ultérieure au 28 février 2018.

Le tir FITA - Arc à poulies

Dans le cadre de la réflexion autour du PPF, l'organisation de l'accès à la haute performance dans la discipline de l'arc à poulies a également été repensée. Légèrement évoluée par rapport aux années précédentes, elle s'appuiera sur plusieurs dispositifs :

- ⇒ Le **groupe jeunes arc à poulies** : Développement de la culture de l'entraînement et de la performance. Meilleurs jeunes (cadets/juniors 1 de l'année N-1). 3 stages annuels,
- ⇒ Les **U25** : Renforcement de la culture de la performance. Moins de 25 ans classés dans les 20 premiers ou les 15 premières du scratch de l'année N-1. Suivis d'entraînement possible sur acte de candidature motivé,
- ⇒ Le **collectif national arc à poulies** : Optimisation de la performance. Archers sélectionnés en équipe de France senior. 3 stages, suivis individualisés.

Sébastien BRASSEUR et son adjoint Nicolas JONETTE ont la responsabilité d'assurer le bon fonctionnement de ce dispositif.

Surveillance médicale réglementaire

Il est rappelé à l'ensemble des archers inscrits sur liste ministérielle (sportifs de haut niveau, sportifs espoirs et sportifs des collectifs nationaux) qu'ils doivent effectuer les examens de la surveillance médicale réglementaire **avant le 20 Décembre 2017** et faire parvenir une copie des résultats au Dr PETITJEAN, au siège de la FFTA.

Pour tout renseignement : a.reculet@ffta.fr

Animation du Projet de Performance Fédéral (PPF)

Afin d'optimiser la préparation des archers en pôle et d'échanger sur les orientations techniques avec les entraîneurs, les entraîneurs du pôle France de l'INSEP ont visité les pôles France Relève pour la 2^{ème} fois ce trimestre.

Des visites des pôles espoirs vont également être organisées.

Projet de Performance Fédéral

Pour répondre à la volonté du ministère, la FFTA, comme toutes les Fédérations sportives, a dû faire évoluer son dispositif d'accès à la haute performance. Les parcours de l'excellence sportive (PES) ont donc évolué vers les Projets de Performance Fédéraux 2017-2024 (PPF).

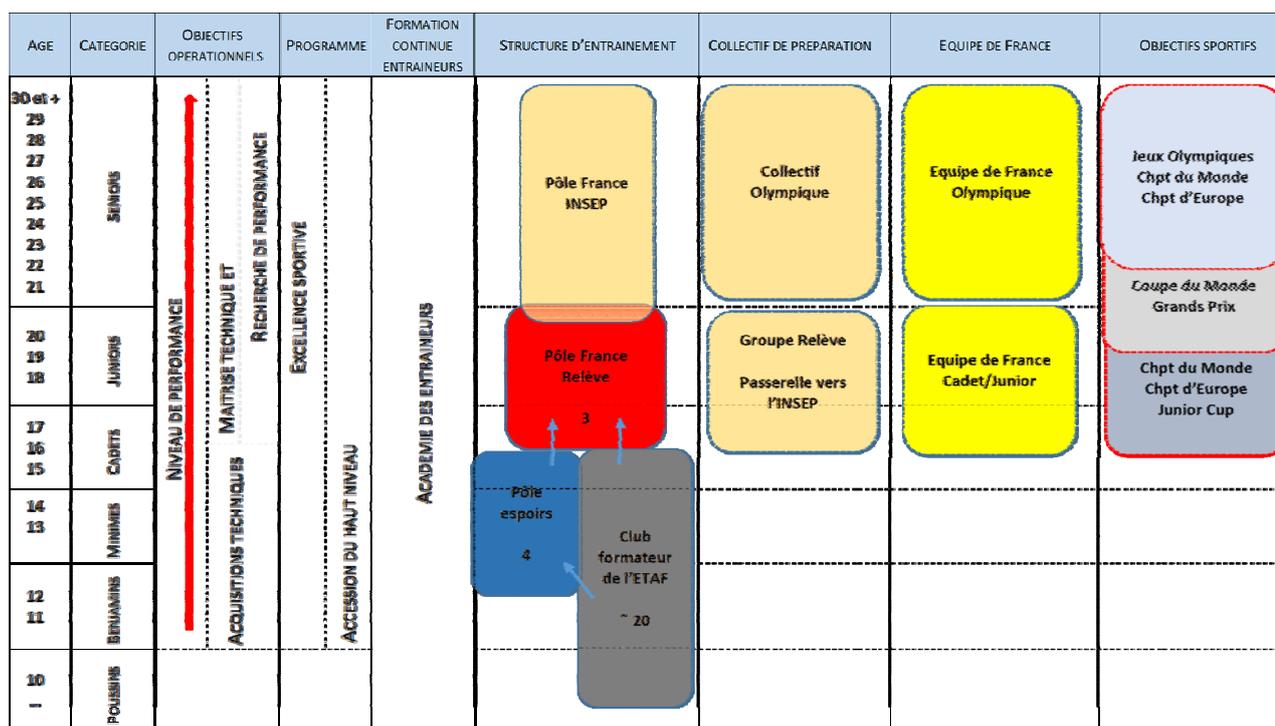
Ces PPF ont pour objectif principal de faire rayonner la Nation lors des échéances internationales, notamment les Jeux Olympiques de 2020 et 2024. Leurs principales caractéristiques sont :

- ⇒ Une meilleure lisibilité entre toutes les Fédérations grâce à l'uniformisation de l'architecture des dispositifs ainsi que l'uniformisation des critères d'accès aux listes ministérielles,
- ⇒ Une concentration des moyens vers l'excellence sportive.

Le PPF de la FFTA, pensé et construit dans la continuité du PES, se caractérise par :

- ⇒ le respect du **continuum de formation** de chaque archer. En d'autres termes, des objectifs clairement définis sont attribués à chaque acteur de la progression de l'archer, du club formateur jusqu'au pôle France de l'INSEP.
- ⇒ une attention toute particulière portée à la **formation continue des entraîneurs**, afin d'améliorer encore la qualité de l'action des entraîneurs, quel que soit leur niveau d'intervention.

L'architecture du PPF 2017-2024 de la FFTA est détaillée dans le schéma ci-dessous.



Pour de plus amples informations : a.reculet@ffta.fr

Modes de sélection

Les modes de sélection arc classique, arc à poulies, Seniors et Juniors pour le tir extérieur ont été validés. Ils sont consultables sur le site internet de la Fédération : <http://www.ffta.fr/haut-niveau/equipes-de-france/modalites-de-selection>

Vie sportive

ETAF News



Tous les mois vous retrouverez dans cette rubrique des nouvelles des clubs de l'ETAF ainsi que des bilans des actions menées dans le cadre de ce projet.

Séminaire ETAF – 19 Novembre 2017 - RIOM

Dans le cadre de la réunion annuelle des clubs ETAF, nous avons eu le plaisir d'accueillir M. OH Seon Tek, Entraîneur National Coréen aux Jeux Olympiques de Londres et responsable de la business team LH pour un séminaire de partage de sa vision de la pratique et de l'entraînement du tir à l'arc. 19 clubs ETAF étaient présents dans le centre régional de tir à l'arc de RIOM pour échanger avec M. OH et les deux jeunes archers coréens qui l'accompagnaient.





Ce séminaire a été réalisé dans le cadre d'un échange de compétence entre la Corée du Sud et la France. Une délégation Française se rendra à SEOUL du 06 au 11 décembre pour un échange sur l'arc à poulies.

Filière par équipe de club 2018

Retrouvez toutes les informations sur la composition de la filière par équipe de club 2017 sur le site de la Fédération : www.ffta.fr dans les différents domaines consacrés à chaque division (Division 1, Division 2, DNAP et DR).

Développement

Label Club FFTA - Citoyens du sport 2018



Les clubs ont jusqu'au 15 décembre pour faire leur demande de labels :

- pour les labels Or, Argent ou Bronze : logiciel *LabelFFTA* téléchargeable depuis l'extranet dans le menu « Labellisation »,
- pour le label citoyen : le formulaire de demande du label citoyen est téléchargeable : http://www.ffta.fr/sites/ffta/files/field/fichier_joint/dossier_label_citoyen_2018.pdf

Service Civique



Il reste un poste à pourvoir avant la fin d'année.
Les missions des jeunes volontaires pourront être en lien avec un ou des thèmes comme :

- Participer au développement du sport-santé,
- Participer au développement de la pratique chez les jeunes et plus particulièrement chez les poussins,
- Contribuer à la transmission de valeurs citoyennes,
- Contribuer au développement durable,
- Soutenir l'organisation de compétitions nationales...

Rappel : La FFTA a fait le choix d'un agrément collectif afin d'accompagner ses structures affiliées. Le dispositif ainsi mis en place permet d'alléger les comités et les clubs de la quasi-totalité des démarches administratives et financières.

Pour accueillir un jeune volontaire vous trouverez plus d'informations sur : <http://www.ffta.fr/formations-emplois/guide-de-l'employeur/service-civique>

Contact : s.vandionant@ffta.fr

Agenda de la D.T.N.

Décembre

06 au 11	Séminaire Arc à Poulies – Séoul (Corée du Sud)
07	Journée technique avec pôle ressources national SEMC - INSEP
08	Réunion Service Formation – CREPS de Dijon
11 au 15	Stage Groupe Relève - INSEP
14	« Organisation de la performance » - MOP INSEP
15 au 17	Stage de rentrée Collectif Poulies - Dijon
17	Forum « Habiletés mentales et apprentissage » - Poitiers
18 au 19	Réunion des entraîneurs de pôle France - Dijon
18 au 22	DEJEPS – Semaine 7 – Chennevières sur Marne